



Motion adoptée par les membres du Comité directeur du CCRE le 13 décembre 2016

Réunis à Maastricht, les membres du Comité directeur du CCRE tiennent à faire part de leur très vive émotion à la suite des événements tragiques survenus ces derniers mois en Turquie.

Ils tiennent à condamner fermement les actes de terrorisme et souhaitent exprimer leur solidarité à l'égard de la population de la Turquie.

Le CCRE exprime sa très vive préoccupation à la suite de l'arrestation de nombreux maires et élus locaux, et notamment des co-maires de la ville de Diyarbakir (Turquie), dont Mme Gültan Kışanak, membre du Bureau exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis, à son retour du Congrès de Bogotá.

Ces arrestations ont suscité une vive émotion et nous appelons de nos vœux la libération des élus emprisonnés, dans le respect du pluralisme, de l'état de droit et des libertés fondamentales.

Nous rappelons notre attachement à la préservation de la démocratie locale et à la protection des élus locaux ayant reçu un mandat démocratique, et cela dans le respect des principes fondamentaux de la Charte européenne de l'autonomie locale.

Le remplacement d'élus légitimement désignés par des représentants de l'Etat central, comme c'est le cas dans plusieurs villes en Turquie, n'est pas conforme à ces principes fondamentaux.